



Document Category : Article in Rue Frontenac

Date : May 9th, 2010

Author : Valérie Dufour

Language: French

Summary: Dufour talks about her meeting with exploited immigrant nannies whom she met during one of the reporting opportunities as part of the Miami conference.

Milieu fertile pour l'exploitation des nounous

MIAMI – Ça fait près de cinq ans et Alejandra Ramos ne peut s'empêcher de pleurer quand elle en parle. Il suffit de quelques mots et elle revient dans ce passé qui l'a profondément traumatisée et qui a failli la rendre aveugle.



Les tours à condos de luxe de Key Biscayne cachent parfois des drames humains. Photos courtoisie Florida Immigrant Advocacy Center

on allait parfois sans me payer pendant quatre ou cinq mois. (...) Je ne pouvais rien faire contre eux car ils avaient mon passeport. Et quand je me plaignais, ils me disaient qu'il allaient me faire déporter», raconte la dame.

Problèmes de santé

Ce qui avait attiré Mme Ramos aux États-Unis et l'avait incitée à suivre son patron à Porto Rico, puis à Miami, c'est la promesse d'avoir une assurance médicale. Souffrant de diabète, elle n'avait pas les moyens de se soigner au Pérou. Non seulement n'a-t-elle jamais vu la couleur de cette assurance, mais encore son employeur rationnait tellement sa nourriture et ses heures de repas que son état de santé s'est rapidement détérioré.

Aux prises pendant des semaines avec une infection urinaire et épuisée physiquement et mentalement après trois ans d'abus, Alejandra a fini par se sauver. «Ma maladie a provoqué un décollement de mes

Comme des centaines de nounous aux États-Unis et au Canada, cette Péruvienne est arrivée en sol américain pour prendre soin des enfants d'un de ses compatriotes avec un visa tout ce qu'il y a de plus légal permettant aux travailleurs étrangers de s'installer au pays avec leurs employés ménagers. Mais comme dans bien des cas, malheureusement, les promesses contractuelles de son patron n'étaient que du vent.

«Je travaillais de 18 à 20 heures par jour, et non 8 heures comme promis. Je devais prendre soin du bébé jour et nuit et je devais, en plus de prendre soin des deux enfants, m'occuper de toutes les tâches ménagères : nettoyage, cuisine et repassage. On me donnait 400 \$ par mois et

réтины. Je me suis retrouvée à l'hôpital sans papiers et sans argent, mais j'ai pu commencer à prendre soin de moi. Les médecins ont aussi découvert que mes reins ne fonctionnaient qu'à 25 % de leur capacité et que ma pression sanguine et mon taux de sucre étaient trop élevés. (...) Les sentiments que j'éprouve sont encore très forts. C'est un passé difficile à effacer. Je travaille encore à rétablir ma santé, à contrôler mon diabète et je prie pour recouvrer complètement ma vision.»

La force d'Onelia

Si Alejandra a fini par obtenir justice, c'est beaucoup grâce à la volonté de fer de Maria Onelia Maco Castro, la nounou qui l'a remplacée dans la même famille et qui a, elle aussi, enduré des abus pendant deux ans. «Le contrat que j'avais signé disait que je gagnerais 7\$ l'heure pour une semaine de 40 heures, que je devais avoir accès à une assurance-maladie, que je serais nourrie et logée et que je voyagerais avec la famille quand elle retournerait au Pérou. J'ai pensé que c'était un bon deal, alors j'ai accepté l'offre.»



Après deux ans d'abus, Onelia a décidé de poursuivre son employeur et cette nounou a fini par remporter une importante victoire judiciaire.

Elle a, elle aussi, vite déchanté et s'est rapidement aperçue qu'elle travaillait comme une folle pour une patronne dérangée qui comptait les tranches de pain pour être sûre de ne pas s'en faire voler... «Je travaillais 15 heures par jour pour moins que ce qu'on m'avait promis. (...) Je devais acheter ma propre nourriture car je n'avais pas le droit de manger avec la famille même si je préparais les repas. Je dormais dans un garde-robe situé juste à côté de la chute à ordures et, quand il y avait de la visite, je devais uriner dans un seau dans ma chambre», raconte la dame au regard perçant.

Là aussi, les menaces étaient constantes. «Si je me plaignais de quoi que ce soit, ma patronne me disait qu'on allait me dénoncer et que je serais déportée. On m'interdisait de parler aux autres nounous dans le parc et quand j'ai demandé une augmentation de salaire, on m'a traitée de folle. (...) J'ai été maltraitée et humiliée, et on m'a constamment harcelée psychologiquement», se rappelle Onelia.

Défendre les droits des sans-papiers

Après deux ans, la dame n'en pouvait plus. Avec l'aide d'une voisine, elle est entrée en contact avec les autorités de l'immigration qui l'ont dirigée vers un organisme d'aide, le Florida Immigrant Advocacy Center (FIAC). «À un moment donné, j'avais fait mes valises et je voulais me sauver, mais j'ai finalement décidé de partir par la grande porte, comme j'étais rentrée. Je suis partie le 13 mai 2008 et, ce jour-là, je

me suis sentie libre pour la première fois depuis longtemps et j'ai su que ma vie allait changer», raconte-t-elle.

Sous l'impulsion du FIAC, Onelia a retracé Alejandra, et les deux nounous ont entrepris des démarches légales contre le couple qui a abusé d'elles. «Le modèle d'entreprise en place encourage l'abus et les gens à embaucher des travailleurs sans papiers. La localité de Key Biscayne en est le parfait exemple. C'est le symbole de la richesse et de la pauvreté qui se côtoient. Dans chaque endroit magnifique où il y a une économie de services, il y a des gens quelque part qui sont cachés et qui se font exploiter», souligne l'avocate Jennifer Hill.

Le rôle de cette employée du FIAC est de défendre les immigrants victimes d'abus, ces fantômes qui n'existent pas dans les livres gouvernementaux et qui vivent dans la peur de se faire déporter. «Nous ne faisons pas de publicité pour mousser nos services car, bien honnêtement, nous n'avons pas assez de ressources pour aider tous ceux qu'on pourrait aider. Il faudrait dix autres avocates comme moi», glisse-t-elle.

125 000 \$ en dommages

C'est Me Hill qui a représenté Alejandra et Onelia et c'est grâce à elle que les deux dames ont remporté leur poursuite civile contre leur ancien employeur et obtenu 125 000 \$ en dommages, une première dans l'État de la Floride pour un cas de violence psychologique. Cette rencontre dans un café de Key Biscayne avait quelque chose de symbolique puisque les deux nounous travaillaient dans une tour à condos située tout près de là.

Alejandra et Onelia ne sont pas les seules à avoir été placées dans une position aussi vulnérable. Le problème, c'est que les autorités ne tiennent pas de registre précis sur les allées et venues des détenteurs de ces visas temporaires qui leur permettent de travailler, mais seulement pour l'employeur désigné, et qui leur imposent de demeurer chez cet employeur.

«On ne tient pas de liste de ces visas temporaires, on ne sait pas combien sont émis, on ne sait pas où ces travailleuses habitent et donc, comme résultat, leurs employeurs n'ont aucun compte à rendre à qui que ce soit», résume Jennifer Hill.

Et si elle se réjouit de la victoire de ses clientes au civil, elle admet que les démarches faites auprès du bureau du procureur pour que des procédures judiciaires soient entreprises contre le couple fautif se sont butées à un mur. «Il n'y a pas encore eu aucun cas d'employeur poursuivi au criminel, et on semble hésitant à le faire», indique Me Hill.

L'an dernier à Montréal, un couple de médecins originaires d'Arabie Saoudite et du Koweït a dû payer 4 000 \$ pour avoir maltraité pendant deux ans son aide familiale, une dame originaire des Philippines. Encore là, le même manège : on a retenu son passeport, on la forçait à travailler de longues heures pour quelques centaines de dollars par mois et on l'empêchait de prendre congé et de communiquer avec qui que ce soit. Ce qui a sauvé la dame de cet enfer? Elle s'est retrouvée à l'hôpital à la suite d'un accident vasculaire cérébral, et on a fini par découvrir qu'elle était sans papiers par dénoncer son abus aux autorités.

Le 15 avril dernier, une femme de la Californie a été condamnée à purger une peine d'emprisonnement de cinq ans et à payer près de 120 000 \$ en compensation pour avoir maintenu dans un état d'esclavage sa nounou d'origine péruvienne. En plus de saisir ses documents officiels, l'agente d'immeubles avait forcé la nounou à travailler sept jours sur sept et à prendre soin de ses trois enfants sans jamais la payer.

Article URL : <http://www.ruefrontenac.com/nouvelles-generales/international/22339-exploitation-nounous-immigrantes>